AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 14 mai 1865

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 14 mai 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation2 p. (4r, 5v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 14 mai 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45278

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>14 mai 1865</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u>
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Sur la liquidation de la communauté de biens. Godin informe Oudin-Leclère que Jules Favre est d'avis qu'Il se rende à Guise pour participer à la séance de conciliation provoquée par Esther Lemaire. Il indique que Favre est partisan de faire une offre la plus élevée possible, mais Godin appelle Oudin-Leclère à la prudence car ses ennemis, pense-t-Il, voudront obtenir bien davantage que ce qu'Il propose. Il lui explique que Favre est d'avis que la proposition chiffrée doit être accompagnée de considérations propres à agir sur l'opinion publique pour contraindre Esther Lemaire à l'accepter.

Mots-clés

Consultation juridique, Finances personnelles, Procédure (droit)
Personnes citées

- Favre, Jules (1809-1880)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Lieux cités<u>Guise (Aisne)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023